



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Lieu historique national du Canada

du Portage- de-la-Baie-de- Quinte

Énoncé de gestion

2025



**BAY OF QUINTE
CARRYING PLACE
LE PORTAGE DE
LA BAIE DE QUINTE**

Following the peace settlement of 1763 the British sought alternative trade routes north of the new boundary. A major threat was the communication, via river and portage, between Lakes Ontario and Huron, here at the Bay of Quinte carrying place, on 23 September 1762 preliminary negotiations for cession of lands enclosing the route were held between some Mississauga chiefs and Sir John Johnson. The purchase of a tract at Toronto and one at Michibodah Bay was completed the next year and reaffirmed in 1805. While the route was never developed, the purchase did facilitate settlement in Toronto.

Une fois la paix établie en 1763, les Anglais explorèrent des voies commerciales de portage au nord de la nouvelle frontière, notamment celle qui reliait les lacs Ontario et Huron par voie d'eau et par portage. Le 23 septembre 1762, sir John Johnson et les chefs mississauga ont négocié et obtenu, au portage de la baie de Quinte, les premières négociations pour la vente de terres, à Toronto et à la baie Michibodah, encadrant la voie. L'achat a eu lieu l'année suivante et fut confirmé en 1805. Même si l'aménagement de la route n'eut jamais lieu, l'achat des terres facilita le peuplement de Toronto.

Historic Sites and Monuments Board of Canada.
Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
Copyright © Canada. Gouvernement du Canada.

2025

Lieu historique national du Canada
du Portage-de-la-Baie-
de-Quinte

Énoncé de gestion

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2025.

ÉNONCÉ DE GESTION DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU PORTAGE-DE-LA-BAIE-DE-QUINTE 2025.

Papier : ISBN 978-0-660-46196-0
R64-603/2025F

PDF : ISBN 978-0-660-46195-3
R64-603/2025F-PDF

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou des questions connexes
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU PORTAGE-DE-LA-BAIE-DE-QUINTE

Parcs Canada
C.P. 567, 2155, promenade Ashburnham
Peterborough Ontario K9J 6Z6

Tél. : 705-750-4900
Courriel : trentsevern@pc.gc.ca

*Source de image de la page couverture
En bas : Parcs Canada*

Approbation

Approuvé par :



David Britton
Directeur
Voies navigables en Ontario

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires naturelles et historiques protégées au monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Le présent énoncé de gestion décrit l'approche de gestion de Parcs Canada ainsi que les objectifs à atteindre pour le lieu historique national du Canada du Portage-de-la-Baie-de-Quinte.

Le lieu historique national du Portage-de-la-Baie-de-Quinte est situé sur l'isthme à l'extrémité ouest de la baie de Quinte, sur le lac Ontario (<https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/carryingplace>). Il s'agit d'une petite parcelle de terrain appartenant à Parcs Canada située à l'intersection de la route de comté 64 et de la Loyalist Parkway (route de comté 33), et sur laquelle se trouvent un cairn et une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques. Le lieu a été désigné lieu historique national du Canada en 1929, car c'est à cet endroit que sir John Johnson et les chefs des Mississaugas ont négocié, en 1787, un traité de cession de terres bordant la rivière et la route de portage qui relie les lacs Ontario et Huron.

Texte de la plaque :

Une fois la paix rétablie en 1783, les Anglais explorèrent des voies commerciales de rechange au nord de la nouvelle frontière, notamment celle qui reliait les lacs Ontario et Huron par voie d'eau et par portage. Le 23 septembre 1787, sir John Johnson et les chefs mississaugas entamèrent ici même, au portage de la baie de Quinte, les préliminaires pour la vente de terres, à Toronto et à la baie Matchedash, encadrant la voie. L'achat se fit l'année suivante et fut confirmé en 1805. Même si l'aménagement de la route n'eut jamais lieu, l'achat des terres facilita le peuplement de Toronto.

Objectifs de gestion

Objectif : Parcs Canada collaborera avec les Mississaugas d'Alderville pour examiner les motifs justifiant la désignation de lieu historique national afin de s'assurer que la commémoration témoigne des connaissances, de l'histoire et des récits autochtones.

Objectif : Une relation continue entre Parcs Canada et les Mississaugas d'Alderville permet au public de mieux comprendre l'importance du lieu et favorise la conservation et la surveillance continue du cairn et de la plaque.